



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service du sport
Chemin des Mazots 2, 1701 Fribourg

Service du sport SSpO
Amt für Sport SpA

Chemin des Mazots 2, 1701 Fribourg

T +41 26 305 12 62
www.sportfr.ch

Karim Chammartin
Chemin des Sablons 18
1796 Courgevaux

T : +41 26 305 12 62
Courriel: sspo_saf@fr.ch

Fribourg, le 25.02.2025

Demande d'admission au programme « Sports-Arts-Formation » pour Karim Chammartin

Rejet de la demande

Madame, Monsieur,

Nous nous référons à votre demande d'admission au programme « Sports-Arts-Formation » (ci-après : SAF), du 03.01.2025.

Par la présente, nous avons le regret de vous informer que votre demande d'admission au programme SAF pour l'année scolaire 2025 – 2026 est **rejetée**.

En effet, suite à l'examen de votre dossier, nous constatons que vous ne remplissez pas les conditions d'admission au programme selon l'art. 13 du Règlement sur le sport (RSport ; RSF 460.11) :

- c.f. Art. 13 al. 2 l. c Rsport, n'a pas été sélectionné par le centre cantonal de formation
- c.f. Art. 13 al. 2 l. c Rsport, ne possède pas de Swiss Olympic Talent Card régionale ou nationale
- c.f. Art. 13 al. 2 l. c Rsport, ne remplit pas les critères fixés par le programme SAF pour la discipline
- c.f. Art. 13 al. 2 l. a Rsport, n'est pas membres d'une association ou d'un club fribourgeois

La présente décision peut faire l'objet, dans les 30 jours dès sa notification, d'un recours auprès de la Direction de la sécurité, de la justice et du sport (DSJS), Grand-Rue 27, 1701 Fribourg. Un éventuel recours n'a toutefois pas d'effet suspensif.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Benoît Gisler
Chef du Service du Sport